

Le 25 juillet 2024

AVIS DE CONVOCATION

SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Madame la Mairesse. Mesdames et Messieurs les Conseillers.

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le lundi 29 juillet 2024, à 20 h 00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

Ordre du jour

- 1. Ouverture de la séance.
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
- 3. Dépôt, ratification et adoption du compte rendu de l'ouverture des soumissions pour le bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Yves à la rue Saint-André tenue le 17 juillet 2024.
- 4. Avis de motion du Règlement numéro 402-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal (aires d'affectation et revitalisation).
- 5. Dépôt du projet de règlement numéro 402-2024 modifiant le plan d'urbanisme numéro 85-2005 de la Ville de Saint-Pascal (aires d'affectation et revitalisation).
- 6. Avis de motion du Règlement numéro 403-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'agrandir la zone commerciale CC2 à même une partie de la zone résidentielle RB5 (dans le but de le rendre conforme au plan d'urbanisme modifié).
- 7. Dépôt du projet de règlement numéro 403-2024 amendant le Règlement de zonage numéro 87-2005 de la Ville de Saint-Pascal afin d'agrandir la zone commerciale CC2 à même une partie de la zone résidentielle RB5 (dans le but de le rendre conforme au plan d'urbanisme modifié).
- 8. Décret de travaux pour la réfection des toitures de l'usine de traitement d'eau potable et du poste de pompage.
- 9. Décret de travaux pour le remplacement d'un ponceau sur la route Moreau.
- 10. Octroi d'un contrat pour le bouclage du réseau d'aqueduc de la rue Saint-Yves à la rue Saint-André.

- 11. Mandat à Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. pour la surveillance partielle des travaux pour le remplacement d'un ponceau sur la route Moreau.
- 12. Mandat à Bouchard Service-Conseil S.E.N.C. pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le remplacement des conduites d'aqueduc et d'égouts sur une section de la rue Adélard.
- 13. Période de questions.
- 14. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance extraordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

L'assistante-greffière,

Emilie Poulin

